



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 062 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 27 novembre 2012

Président

L'honorable Michael Chong

Comité permanent des langues officielles

Le mardi 27 novembre 2012

• (1100)

[Français]

Le président (L'honorable Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC)): Bienvenue au Comité permanent des langues officielles. Nous entamons notre 62^e séance, en ce mardi 27 novembre 2012.

Nous sommes ici, conformément à l'article 108 du Règlement, pour l'étude de la dualité linguistique lors des célébrations du cent cinquantième de la Confédération du Canada en 2017.

Aujourd'hui, nous recevons quatre groupes. Nous avons M. Laflamme et Mme Dupuis, de la Commission de la capitale nationale; Mme Schryer et Mme Goger, de la Société du Musée canadien des civilisations; Mme Friolet-O'Neil et MM. Légère et Doucet, de la Société nationale de l'Acadie; et, enfin, MM. Morrow et Turcotte, de Canadian Youth for French.

Je souhaite la bienvenue à tous.

[Traduction]

J'ai une information à vous transmettre avant que nous écoutions les déclarations préliminaires des témoins.

[Français]

À 12 h 15, à la tribune publique, un groupe d'une douzaine d'étudiants de l'école secondaire publique Gisèle-Lalonde d'Ottawa viendra assister à notre réunion.

[Traduction]

Le groupe va donc assister à nos délibérations dans le cadre de son cours en science politique. Si vous remarquez la présence d'étudiants, vous saurez qu'ils sont ici aujourd'hui pour visiter la Colline du Parlement et pour observer la démocratie canadienne en pleine action.

Je tenais à en aviser les témoins pour éviter qu'ils ne se demandent pourquoi nous sommes envahis d'étudiants.

Monsieur Godin.

[Français]

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le président, la réunion où l'on doit rencontrer le ministre a-t-elle changé de date?

Le président: Oui.

[Traduction]

Il n'est pas libre le 6 décembre. En revanche, il a proposé de comparaître le 12 décembre, entre 15 h 30 et 17 h 30.

J'allais vous en informer vers la fin de la séance. Il y a deux ou trois autres témoins qui ne sont pas en mesure de se présenter. Nous pourrions en discuter et trouver une solution dans les cinq dernières minutes de la séance.

[Français]

Nous commençons par la Commission de la capitale nationale.

[Traduction]

M. Guy Laflamme (vice-président principal, Expérience de la capitale et Résidences officielles, Commission de la capitale nationale): Monsieur le président, mesdames et messieurs, bonjour. Ma collègue Diane Dupuis et moi sommes absolument ravis d'être avec vous ce matin. Nous vous remercions de nous avoir invités à cette séance du comité pour discuter de la place qui sera accordée à la dualité linguistique dans le cadre des célébrations entourant le 150^e anniversaire de la Confédération, qui se dérouleront ici même dans la capitale du Canada.

Ma présentation portera sur trois aspects, à savoir la façon d'intégrer, de faciliter et de promouvoir le bilinguisme d'ici 2017.

[Français]

D'entrée de jeu, j'aimerais profiter de cette occasion pour saluer publiquement un grand bâtisseur qui nous a quittés, il y a quelques jours, et qui a grandement contribué aux bonnes pratiques dont je ferai part aujourd'hui.

M. Marcel Beaudry a été président et premier dirigeant de la Commission de la capitale nationale de 1992 à 2006. Il s'était vu décerner le prix Léon du leadership en 2004-2005 par Mme Dyane Adam, commissaire aux langues officielles de l'époque.

Monsieur Beaudry, la capitale et les défenseurs du bilinguisme vous disent merci.

Premièrement, je parlerai de l'intégration des langues officielles. À la CCN, nous avons un mandat passionnant et diversifié, soit de bâtir une grande capitale, une capitale pour tous les Canadiens et les Canadiennes qui reflète notre histoire, notre identité, notre culture et nos valeurs.

Pour accomplir cette mission, la CCN travaille en étroite collaboration avec les divers ordres de gouvernement, que ce soient les ministères, les organismes ou les municipalités, ainsi qu'avec des partenaires privés et le public. Nous coordonnons des activités et des programmes publics qui reflètent nos langues officielles et notre patrimoine et qui en font la promotion.

Afin d'accomplir notre mandat, nous reconnaissons et, je crois, démontrons qu'il est essentiel que les langues officielles soient intégrées aux pratiques quotidiennes de la CCN. Elles sont au cœur de tous nos programmes, de nos commémorations et de nos célébrations dans la capitale, et nous comptons poursuivre nos efforts pour continuer à les mettre en valeur dans le cadre de toutes les commémorations, d'ici 2017.

Notre plan d'entreprise pour 2011-2016 contient des engagements précis envers les langues officielles. Je vous en cite un passage:

La CCN est déterminée à faire respecter la *Loi sur les langues officielles* dans tous ses secteurs d'activité, mais aussi à préserver les deux langues officielles du pays dans la région de la capitale du Canada. Dans la réalisation du mandat de la CCN, l'importance du bilinguisme se reflète dans tous les aspects des opérations quotidiennes.

Bref, les langues officielles font partie intégrante des valeurs, des orientations et des actions de la commission.

L'importance de la dualité linguistique est aussi ressortie dans le cadre des recherches et sondages que nous avons effectués auprès des Canadiens et Canadiennes, que ce soit pour le « Plan de la capitale du Canada: Horizon 2067 », pour les célébrations entourant le 150^e anniversaire de la Confédération ou pour la fête du Canada.

Les Canadiens nous ont notamment dit que la capitale devait être un lieu rassembleur pour représenter l'ensemble du pays. Ils ont exprimé le souhait que la capitale soit le reflet de notre dualité linguistique. Ils affirment qu'une des priorités du 150^e anniversaire devrait être de souligner le rôle qu'ont joué les Français, les Britanniques et les Premières Nations dans la fondation du Canada.

Quant à la fête du Canada, qui sera l'un des points culminants des célébrations entourant le 150^e anniversaire de la Confédération, une étude a démontré que 87 p. 100 des participants à la fête du Canada de 2011 ont affirmé être très satisfaits ou satisfaits de l'utilisation des langues officielles dans les services offerts lors de cette célébration.

[Traduction]

Le deuxième point porte sur le fait de faciliter l'utilisation des langues officielles. Dans ses pratiques quotidiennes, la CCN facilite et fait la promotion de l'utilisation des langues officielles. À l'interne, le recrutement d'employés bilingues est la norme, et nous encourageons notre personnel à promouvoir et à intégrer les langues officielles dans leur travail quotidien. En fait, 83 p. 100 de nos postes sont bilingues. On peut donc dire que près de 450 employés contribueront à l'intégration des langues officielles dans les célébrations de 2017.

Notre programmation témoigne aussi de notre engagement envers les langues officielles. Lors de la fête du Canada et du Bal de Neige, nous invitons des artistes issus de communautés de langue officielle minoritaire. Ils étaient 14 à la fête du Canada de 2011, par exemple, et 13 lors du Bal de Neige de 2012.

Permettez-moi de vous citer en exemple des prestations récentes sur la scène principale de la fête du Canada: la chanteuse Andrea Lindsay, une artiste anglophone originaire de Guelph qui se produit en français, de même que la collaboration inédite entre Isabelle Boulay et Johnny Reid, deux artistes provenant de différents coins du pays qui se sont réunis pour interpréter une chanson. Ce n'est qu'à la fête du Canada que ce genre de prestation est possible.

• (1105)

Nous comptons redoubler nos efforts en ce sens d'ici 2017. Je suis ravi de vous signaler que, grâce à notre acharnement et à notre insistance, les spectacles du midi et du soir de la fête du Canada sur la Colline du Parlement sont parmi les rares manifestations culturelles à être télédiffusées en direct dans les deux langues, avec

exactement le même contenu, sur toutes les plateformes de la CBC et de la Société Radio-Canada, ou SRC. Cette diffusion et celles des autres plateformes de CBC/Radio-Canada ont rejoint environ 8 millions de téléspectateurs et d'auditeurs de partout au Canada.

Notre spectacle son et lumière *Mosaika* présenté sur la Colline du Parlement est un autre exemple de bilinguisme. Il est présenté depuis 2010 en version bilingue. Le spectacle fait la promotion de la dualité linguistique en alternant la narration entre les deux langues officielles. On y parle aussi de l'adoption de la Loi sur les langues officielles. Depuis 2010, le spectacle a été vu par plus de 730 000 personnes, et près de 80 p. 100 des visiteurs étaient extrêmement ou très satisfaits du format bilingue du spectacle. Une nouvelle version bilingue sera d'ailleurs lancée d'ici 2017.

La CCN accueille les visiteurs de la capitale dans les deux langues officielles, avec une offre active bilingue. Le simple fait d'aborder les gens en disant « bonjour, *hello* » communique la dualité linguistique de nos services, et ce, tant sur les sites extérieurs qu'à nos kiosques d'information. Nos guides-interprètes sont équipés de iPad munis d'applications bilingues. Les plateformes de réseaux sociaux sur lesquelles nous interagissons ont été choisies pour leur accessibilité et leur convivialité, mais aussi parce qu'elles sont offertes en anglais et en français. D'ailleurs, ce type de service connaîtra une croissance et aura une portée encore plus grande d'ici 2017.

Aussi, deux nouveaux projets majeurs seront lancés au cours des prochaines années, et peaufinés d'ici 2017, soit « Les voix de la capitale », une exposition réalisée par Patrimoine canadien, et la promenade du canal Rideau, qui sera réalisée en collaboration avec la Ville d'Ottawa, Parcs Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Enfin, nos programmes jeunesse rejoignent des milliers de jeunes de partout au pays, et nous offrons des outils pédagogiques dans les deux langues officielles, notamment aux écoles en milieu minoritaire sur le plan linguistique.

D'année en année, la CCN travaille avec un grand nombre de partenaires des secteurs public et privé pour organiser ses événements. Nous comptons par exemple près d'une soixantaine de partenaires pour le Bal de Neige de 2012.

Malgré ces succès, nous savons que nous pouvons faire encore mieux. Nous devons notamment nous assurer que les partenaires, les locataires et les utilisateurs de nos propriétés répondent aux exigences en matière de bilinguisme. À titre d'exemple, nous devons veiller à ce qu'un restaurant locataire d'un de nos immeubles offre le service dans les deux langues officielles, ou que ces deux langues soient respectées dans le cadre d'un événement tenu sur notre propriété.

Soyez assurés que nous y travaillons. Nous continuons de sensibiliser nos locataires à l'importance d'offrir des services bilingues. Nous les encourageons particulièrement à utiliser les services offerts par le Regroupement des gens d'affaires, ou RGA, qui fournit une trousse d'outils aux entrepreneurs pour les aider à offrir des services bilingues. Nous demandons aussi à nos partenaires de manifestations culturelles d'utiliser les deux langues officielles. Tous ces intervenants joueront un rôle de premier plan dans l'accueil des Canadiens en 2017.

Permettez-moi de vous donner un autre exemple. La CCN a pris les devants et s'est associée au comité organisateur des prix Juno de 2012, au Mouvement d'implication francophone d'Orléans et à la SRC pour la tenue d'une soirée entièrement francophone intitulée « Célébrons les Juno ». Le 41^e gala des prix Juno, dans la capitale, comprenait une composante francophone considérable cette année. Il s'agissait d'une première. Pour la première fois, un spectacle francophone a été réalisé et diffusé partout au pays dans le cadre des Juno, et nous en sommes très fiers.

Nous présidons aussi un comité regroupant plus de 20 partenaires culturels fédéraux, y compris les musées nationaux, la Monnaie royale canadienne et l'Office national du film du Canada. Ce comité est en mesure d'influencer la programmation, de mettre en commun les meilleures pratiques et de collaborer pour veiller à la mise en valeur de la dualité linguistique dans le cadre du 150^e anniversaire de la Confédération.

Troisièmement, nous voulons agir pour assurer la dualité linguistique lors du 150^e. À l'approche de 2017, nous avons l'intention de faire en sorte que les deux langues officielles soient au cœur des célébrations.

•(1110)

Bien que nous en soyons à l'étape préliminaire de la planification du 150^e, la capitale, en raison de son rôle, sera un lieu pour raconter l'histoire du pays et mettre en valeur les réalisations canadiennes, un lieu d'échange qui permettra la rencontre de citoyens de partout au Canada.

Que ce soit en offrant une programmation qui incitera les citoyens canadiens à découvrir leur capitale ou des initiatives regroupant des artistes de différents coins du pays, nous voulons que tous les Canadiens vivent la dualité linguistique du pays ici même dans leur capitale, leur deuxième chez eux, ou dans le cadre de nos activités de rayonnement national. Encore une fois, nous travaillerons de très près avec les diverses institutions culturelles de la capitale afin que des expositions et des programmes spéciaux puissent souligner la façon dont la dualité linguistique a façonné notre histoire et l'évolution de l'identité canadienne.

Nous avons d'ailleurs pris bonne note du récent rapport du commissaire aux langues officielles du Canada, qui indique que les célébrations entourant le 150^e représentent l'occasion de célébrer la dualité linguistique, une occasion pour la CCN et toute la famille fédérale de célébrer les deux langues officielles et de mettre en valeur la diversité culturelle du Canada. Nous avons déjà des outils pour interpréter l'histoire, pour célébrer notre culture et nos valeurs ainsi que pour commémorer nos grands événements et personnages, et ce, dans le respect des langues officielles. Les programmes actuels de la CCN sont une base solide sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour célébrer le 150^e anniversaire de la Confédération. La CCN a une grande expérience dans la mobilisation de ses partenaires pour célébrer le Canada et ses réalisations.

Nous nous sommes engagés à collaborer avec les villes de Gatineau et d'Ottawa en vue de faire de 2017 un grand succès. Nous comptons aussi travailler de près avec l'industrie touristique afin de veiller à ce que la dualité linguistique fasse partie de son plan d'action.

[Français]

En conclusion, les célébrations de 2017 seront l'occasion pour la capitale de jouer ce rôle important, le rôle que les Canadiens attendent d'elle, soit de représenter fièrement les valeurs canadiennes, la diversité canadienne et la dualité linguistique du pays. Que ce soit par l'intégration, la facilitation ou l'action, soyez assurés que la

dualité linguistique et le respect des langues officielles demeureront au cœur de tout ce que la CCN fait et fera en 2017. Nous allons poursuivre nos efforts afin d'accueillir les Canadiens dans les deux langues officielles en cette année historique qui marquera le 150^e anniversaire de la Confédération.

En terminant, nous remercions à l'avance le comité pour les conseils et les orientations qui résulteront de vos délibérations et dont nous pourrions nous inspirer au cours des prochains mois.

Merci.

•(1115)

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à la représentante de la Société du Musée canadien des civilisations.

Mme Chantal Schryer (vice-présidente, Affaires publiques et édition, Société du Musée canadien des civilisations): Merci beaucoup, monsieur le président.

Mesdames et messieurs les membres du comité, bonjour et merci de nous avoir invitées à faire une présentation ici aujourd'hui.

La Société du Musée canadien des civilisations et ses musées joueront un rôle de premier plan dans les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne qui auront lieu en 2017. Ce matin, je vise trois objectifs importants. Tout d'abord, je réitérerai notre engagement envers la dualité linguistique et je vous expliquerai nos efforts pour faire mieux comprendre à la population canadienne cet aspect central de notre société. Ensuite, je souhaite vous donner un aperçu général de notre planification pour 2017. Finalement, je vous parlerai des efforts que nous déployons pour attendre les minorités linguistiques francophone et anglophone partout au pays, à mesure que nous mettons sur pied le Musée canadien de l'histoire.

Mais laissez-moi commencer par présenter brièvement la société et ses musées. La Société du Musée canadien des civilisations est le parent institutionnel du Musée canadien des civilisations — qui deviendra bientôt le Musée canadien de l'histoire — et du Musée canadien de la guerre. La société gère également le Musée virtuel de la Nouvelle-France, qui n'existe que sur Internet. Ces institutions muséales préservent et font connaître le patrimoine du Canada, tout en contribuant à la promotion et au renforcement de l'identité canadienne, et ce, dans les deux langues officielles.

Les expositions permanentes et temporaires des deux musées racontent l'histoire du Canada et de ses populations, d'hier et d'aujourd'hui. Les musées aident notamment les visiteurs à comprendre pourquoi le Canada possède aujourd'hui deux langues officielles. Nos visiteurs apprennent à connaître Samuel de Champlain et la colonie de la Nouvelle-France. Ils s'instruisent également sur la conquête britannique et les rébellions. Il va sans dire que nos musées explorent également l'histoire et la contribution des premiers peuples du Canada et des immigrants venus du monde entier, à une époque plus récente.

Le Musée des civilisations et le Musée de la guerre sont des institutions muséales nationales. Elles cherchent donc à atteindre toutes les Canadiennes et tous les Canadiens, où qu'ils se trouvent. D'abord et avant tout, nous les rejoignons grâce à nos sites Web, accessibles partout, et par l'entremise de nos expositions itinérantes présentées dans d'autres institutions dans tout le pays. Nos sites Web sont d'une grande richesse. On peut s'y fier pour comprendre l'histoire et la culture canadiennes. Tout ce que nous affichons sur nos sites Web est accessible gratuitement dans les deux langues officielles.

Les expositions itinérantes constituent un autre moyen d'atteindre les gens, un peu partout au pays. Pendant la dernière année financière, nous avons présenté 11 expositions itinérantes au Canada, dans 17 lieux répartis dans 5 provinces. Ces expositions ont attiré plus de 150 000 visiteurs. Chacune d'entre elles était présentée en français et en anglais.

[Traduction]

Laissez-moi maintenant aborder notre planification pour 2017.

Nos musées organiseront des événements, des expositions et des activités qui mobiliseront la population non seulement de la région de la capitale nationale, mais aussi de tout le pays. Lorsque ce sera possible, nous mènerons ces projets conjointement avec des musées et d'autres partenaires, du nord au sud et d'est en ouest, et dans les deux langues officielles.

Notre principal projet pour 2017, c'est la grande exposition permanente du Musée canadien de l'histoire, qui sera l'exposition la plus importante et la plus exhaustive jamais présentée sur l'histoire du Canada. Elle serait préparée en plusieurs étapes, mais elle devrait être prête en 2017.

Grâce à son nouveau mandat, le musée pourra raconter l'histoire du Canada et de ses habitants avec une clarté et une efficacité inégalée. Le nouveau musée mettra davantage l'accent sur les thèmes majeurs, les événements charnières et les personnages clés de notre histoire nationale. Il donnera vie à notre histoire en présentant un nombre accru de trésors nationaux et d'objets qui trouveront écho auprès des Canadiennes et des Canadiens, quelle que soit leur langue, à savoir le français ou l'anglais.

Les préparatifs de la nouvelle exposition ne font que commencer, mais il est clair que la dualité linguistique canadienne recevra toute l'attention qu'elle mérite. On ignore encore de quelle manière ce thème sera présenté et expliqué, mais on sait que la consultation nationale en cours influera sur nos décisions.

• (1120)

Nous invitons la population canadienne à collaborer à cette nouvelle exposition. Nous avons donc lancé la consultation publique la plus ambitieuse sans doute jamais menée par nos musées. Nous demandons à la population de déterminer les thèmes, les événements et les personnalités qu'elle aimerait voir figurer dans son musée d'histoire nationale. Nous cherchons également à savoir comment les musées peuvent mieux répondre aux besoins et aux intérêts des gens, peu importe d'où ils vivent, et qu'ils parlent français ou anglais. Notre site interactif de consultation permet à la population de voter pour des suggestions de thèmes et d'en proposer de nouveaux. D'après les dernières estimations, plus de 7 000 internautes ont consulté le site.

Nous faisons également la tournée de neuf villes canadiennes, dans lesquelles nous tenons des séances d'information et des tables rondes. Dans tous les cas, nous encourageons la participation des minorités linguistiques au moyen de communiqués diffusés dans les

deux langues officielles dans les journaux locaux, sur CBC/Radio-Canada ou sur TOU.TV, et en communiquant directement avec les associations et les groupes concernés.

Nous avons joint des organisations-cadres comme la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada et le Quebec Community Groups Network, de même que des groupes locaux au sein de chaque ville sur notre itinéraire. Nous installons aussi notre stand portable dans chaque ville que nous visitons. Les questions importantes que nous posons aux passants sont les mêmes que celles que nous affichons sur notre site Web, ou que nous abordons lors des tables rondes, et ce, dans l'une ou l'autre langue officielle. À ce jour, les réactions sont bien enthousiastes.

Parallèlement, nos historiens et nos chercheurs consultent les spécialistes des universités, des musées et d'autres hauts lieux du savoir, partout au pays.

Une fois les consultations terminées, nous saurons mieux comment monter notre nouvelle exposition et élaborer notre programmation pour 2017. Ce qui est sûr, c'est que nous inviterons les Canadiennes et les Canadiens à s'informer sur l'histoire du pays, à en apprécier la richesse à sa juste valeur et à discuter entre eux du sens de l'identité canadienne en 2017.

Nous avons hâte de connaître le résultat de vos délibérations et d'écouter vos conseils sur les célébrations nationales et sur la dualité linguistique canadienne.

[Français]

Le président: Merci.

Nous passons maintenant aux représentants de la Société nationale de l'Acadie.

M. René Légère (président, Société nationale de l'Acadie): Monsieur le président, chers membres du comité, bonjour.

La Société nationale de l'Acadie est heureuse de pouvoir contribuer à la réflexion collective sur le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne en 2017. Notre organisation, communément appelée SNA, est l'organisme de représentation du peuple acadien.

Créée en 1881, la SNA est aujourd'hui un organisme fédératif regroupant huit associations membres, dont quatre organismes jeunesse, ainsi qu'un membre privilégié et six membres associés. Seul porte-parole officiel du peuple acadien, la Société nationale de l'Acadie assure la promotion des droits et intérêts de quelque 300 000 Acadiens et Acadiennes de l'Atlantique et le rayonnement de l'Acadie partout dans le monde. Au sein des provinces que l'on représente, ce sont les communautés de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador.

J'aimerais donner un petit exemple pour mentionner la considération que le gouvernement canadien accorde à la SNA. Depuis pratiquement les débuts des Sommets de la Francophonie, la SNA fait partie de la délégation du gouvernement canadien pour représenter le peuple acadien.

Je vais demander maintenant à ma vice-présidente, Amélie Friolet-O'Neil, de poursuivre la présentation.

• (1125)

Mme Amélie Friolet-O'Neil (vice-présidente, Société nationale de l'Acadie): Merci beaucoup, René.

Fort de son mandat et des responsabilités qui en découlent, la Société nationale de l'Acadie désire souligner trois aspects qui sont essentiels, à notre avis, à l'organisation des célébrations de 2017.

Dans un premier temps, nous sommes très conscients que la dualité linguistique est encore trop souvent un sujet mal cerné à l'égard duquel de nombreux préjugés demeurent. Nous souhaitons que cette année importante que sera 2017 serve à encourager la cohésion entre nos deux communautés de langue officielle afin de leur permettre de mieux se connaître et s'apprécier, mettant ainsi en valeur les principes de notre pays qui sous-tendent la Loi sur les langues officielles.

Dans un même esprit, nous pensons qu'il est important que toutes les activités entourant cet anniversaire fassent rayonner l'ensemble de la francophonie canadienne au sein de laquelle le peuple acadien joue un rôle primordial et indéniable. Trop souvent, Canadiens et Canadiennes pensent que le Québec est francophone et le reste du pays, anglophone, effaçant ainsi du revers de la main plusieurs centaines de milliers d'entre nous qui vivent partout au Canada. Les célébrations de 2017 nous offrent une excellente occasion de corriger cette perception.

Enfin, nous recommandons la création d'un programme ou d'un mécanisme qui permettra aux communautés de mener des activités d'envergure pour faire rayonner l'anniversaire de notre Confédération, tant durant la période menant à 2017 que tout au long de l'année des célébrations.

Permettez-nous maintenant de vous donner plus de détails sur les éléments que nous jugeons essentiels et incontournables quant à l'organisation de ces célébrations dans le cadre desquelles la Société nationale de l'Acadie aimerait, pourrait et devrait jouer un rôle.

Premièrement, il s'agit d'une occasion de dialogue national.

Nous avons relevé, dans un témoignage qui avait été livré devant le Comité permanent du patrimoine canadien, un commentaire qui insistait sur la nécessité de respecter « la valeur de l'histoire locale dans l'histoire nationale ». Vous comprendrez que c'est une affirmation à laquelle nous sommes particulièrement sensibles, en Acadie. L'histoire du peuple acadien est unique. Toutefois, elle est encore trop peu ou trop superficiellement connue d'un océan à l'autre. Elle se doit d'être mise en valeur lors des célébrations de 2017 comme une des multiples et riches facettes de la francophonie canadienne de notre Confédération et de l'histoire du pays tout entier.

Nous souhaitons donc profiter des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération pour encourager un réel dialogue avec la communauté anglophone. Malgré la Loi sur les langues officielles et les efforts visant à mieux nous connaître et à sensibiliser les communautés anglophones de l'Acadie aux particularités de la francophonie canadienne, il reste trop de méconnaissance à notre endroit. Cette fâcheuse situation pourrait être corrigée par des programmes concrets de communications et d'échanges entre les deux communautés de langue officielle de notre pays.

Nous désirons aussi célébrer la relation d'amitié historique qui existe, depuis la naissance de l'Acadie, entre notre peuple et les peuples autochtones. Il s'agit là d'un exemple de coopération, de tolérance et d'entraide, valeurs qui sont les fondements mêmes de notre nation canadienne, et d'une histoire dont pourrait profiter le pays tout entier.

M. René Légère: Deuxièmement, il s'agit d'une occasion de réfléchir.

Au fil de son histoire, l'Acadie a su se mobiliser et se réunir pour réfléchir à son avenir, notamment lors des grandes conventions

nationales qui ont permis à notre peuple de se doter de symboles et d'institutions, et pour définir ses grandes priorités. Les célébrations de 2017 seraient l'occasion idéale pour l'Acadie de célébrer sa place dans la Confédération canadienne en organisant une convention nationale pour réfléchir, notamment, aux défis linguistiques et démographiques qu'elle doit relever. Ce serait là une occasion pour la jeunesse acadienne, mais aussi pour l'ensemble de notre peuple, d'évaluer le chemin parcouru, de prendre conscience des défis relevés par nos communautés acadiennes et par l'Acadie toute entière, de réfléchir aux défis actuels et de se projeter avec confiance dans l'avenir.

Également, cela permettrait d'encourager la fierté et le sentiment d'appartenance.

Chaque Canadien et Canadienne devrait tirer des célébrations de 2017 une grande fierté et un sentiment d'appartenance accru à l'égard de ce pays qui est le nôtre. Il est clair pour la SNA, et ce, sans aucune équivoque, qu'une Acadie épanouie et mieux comprise ne pourra que contribuer davantage à l'épanouissement d'un pays uni et fort où la vaste mosaïque de nos origines, de nos cultures et de nos patrimoines sont source d'enrichissement permanent.

Les dernières célébrations de la Confédération, en 1967, ont marqué les esprits et offert aux citoyens des infrastructures culturelles, notamment des centres d'art et des musées, qui nous servent encore aujourd'hui. Nous sommes convaincus que 2017 doit, à sa manière, laisser une marque durable sur les Canadiens et Canadiennes en encourageant une réelle compréhension des grands principes de notre pays. La dualité linguistique en est une composante majeure et mérite d'être au cœur des éléments de ces célébrations. Nous espérons qu'un jour, on pourra dire de celles-ci qu'elles ont mis fin aux deux solitudes de notre pays.

Je vous remercie de votre écoute.

• (1130)

Le président: Merci.

[Traduction]

Pour terminer, écoutons l'exposé de Canadian Youth for French.

[Français]

Mme Joyce Bateman (Winnipeg-Centre-Sud, PCC): Monsieur le président, nous n'avons pas de version papier du discours de ce témoin.

[Traduction]

Le président: Puisque vous avez déjà soulevé ce point à plusieurs occasions, madame Bateman, permettez-moi de préciser que les témoins ne sont pas tenus de déposer une déclaration écrite avant de témoigner devant le comité. Ils peuvent le faire s'ils le souhaitent, mais certains s'en abstiennent, et nous ne leur en demandons pas plus.

Le comité fonctionne bel et bien dans les deux langues officielles à l'oral. Ceux qui désirent entendre un témoignage ou une déclaration préliminaire dans l'une ou l'autre des langues officielles n'ont qu'à écouter l'interprétation. Aucun comité n'exige aux témoins de remettre leur déclaration préliminaire ou leur témoignage par écrit.

[Français]

Mme Joyce Bateman: Je comprends bien cela. Cependant, monsieur le président, j'aimerais préciser que nous avons les ressources nécessaires. Si un groupe n'a pas les ressources nécessaires pour faire traduire ses documents, nous avons la possibilité, au gouvernement canadien, de le faire.

[Traduction]

Le président: À vrai dire, nous n'avons pas les ressources nécessaires pour traduire aussi rapidement. Si nous recevons la déclaration préliminaire d'un témoin le matin même ou la veille d'une séance, nos ressources ne nous permettront pas de la traduire aussi vite.

[Français]

Mme Joyce Bateman: Non, mais en quelques jours, on pourrait le faire.

[Traduction]

Le président: Nous avons bien du mal à faire traduire les textes à temps pour les comités. Certains témoins font eux-mêmes traduire leur déclaration dans les deux langues officielles, mais ils n'ont bien souvent pas les ressources pour le faire. J'ai siégé à quatre ou cinq comités jusqu'à maintenant, et la déclaration préliminaire des témoins n'est souvent pas dans les deux langues officielles. Même lorsque c'est le cas, nous ne la distribuons pas.

[Français]

Mme Joyce Bateman: Non, je sais tout ça, mais n'avons-nous pas les ressources...

[Traduction]

Le président: Non.

[Français]

Mme Joyce Bateman: ... pour aider les petits organismes?

[Traduction]

Le président: Non plus.

Si j'avais demandé hier aux services de traduction de traduire tout...

[Français]

Mme Joyce Bateman: Non, pas hier. Par contre, si c'était soumis trois jours ou une semaine à l'avance, serait-ce possible?

[Traduction]

Le président: Nous n'offrons habituellement pas ce service. Nous le ferons à la demande du témoin, mais ce n'est pas habituel. C'est la raison d'être de l'interprétation.

Nous allons continuer de fonctionner ainsi, à moins que le comité ne m'avise du contraire. C'était ainsi dans tous les comités auxquels j'ai siégé.

Allez-y, monsieur Godin.

[Français]

M. Yvon Godin: Je ne veux pas prendre trop de temps là-dessus. C'est vrai que ça fait plusieurs fois qu'on en parle.

Je pense que si un témoin nous envoie un document une semaine à l'avance, la traduction devrait être faite spontanément, à moins qu'on ne manque de temps. Dans la machine gouvernementale, je pense que les documents sont habituellement traduits s'ils sont envoyés à l'avance, à moins que je ne fasse erreur.

On ne veut pas exercer de pression sur les témoins. On ne veut pas les obliger à écrire un mémoire à l'avance parce que nous voulons l'avoir. C'est pour ça qu'on a tout le service. La traduction se fait par après, puis on reçoit les documents.

[Traduction]

Le président: Bien.

Y a-t-il d'autres commentaires à ce sujet? Nous en avons déjà parlé.

[Français]

Mme Joyce Bateman: Je veux seulement dire un grand merci à tous les témoins dont la présentation est dans les deux langues, parce que ça m'aide beaucoup.

Le président: D'accord, merci.

[Traduction]

Allez-y, monsieur Morrow.

[Français]

M. Justin Morrow (fondateur et directeur général, Canadian Youth for French): Tout d'abord, je tiens à m'excuser. On nous a donné une semaine et demie pour préparer cette présentation. Malheureusement, nous n'avons pas eu le temps d'en faire la traduction. Nous avons essayé, mais cela n'a pas été possible. Nous avons fait de notre mieux, compte tenu des ressources dont nous disposons.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, bonjour. Je vous remercie d'avoir invité les représentants de Canadian Youth for French à comparaître dans le cadre de votre étude sur les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne en 2017. Cela me fait grandement plaisir de parler de notre organisation, de notre vision et de nos idées avec vous.

Je vais d'abord vous donner un petit aperçu de notre organisation. Par la suite, je vais vous faire part de notre avis sur cette étude.

Canadian Youth for French est une organisation qui vise à faire augmenter le nombre de canadiens bilingues tout en favorisant une plus grande appréciation de la langue française au Canada anglais.

On le fait d'abord par l'entremise d'un premier projet, soit la Discover Zone, une plateforme Web qui présente aux jeunes qui sortent du secondaire toutes les possibilités qui leur sont offertes au niveau postsecondaire, que ce soit l'université, le collège, les échanges, les forums, les emplois ou les occasions dans les communautés francophones. Cela constituera le guichet unique pour chaque jeune qui cherche à vivre une expérience canadienne francophone après ses études secondaires.

On se concentrera sur la Discover Zone, qui est notre activité de base, jusqu'au moment où ce sera à la disposition de chaque étudiant partout au pays. Cela veut dire 310 000 jeunes de 12^e année chaque année. Selon notre plan, nous devrions y arriver d'ici 3 à 5 ans, si nos finances le permettent, mais je crois que c'est réaliste. Si nous arrivons à rendre la Discover Zone accessible à chaque diplômé du secondaire, dans trois ans, on sera en mesure de contribuer grandement aux célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération. Par contre, si cela prend 5 ans, notre contribution risque de se limiter à lancer nos services au grand public au cours de l'année 2017.

La dernière fois que j'étais ici, je vous ai fait part de mon parcours personnel. À cette époque, l'organisation en était toujours à ses débuts. Depuis, nous avons fait deux grands pas.

Premièrement, nous avons obtenu notre troisième subvention de Patrimoine canadien, ce qui nous a permis de développer notre site Web et la Discover Zone. Le tout devrait être en ligne très bientôt — peut-être aujourd'hui, nous l'espérons —, et à mon avis, nous avons très bien commencé.

Deuxièmement, nous avons formé le tout premier conseil d'administration pancanadien de l'histoire de notre organisation, il y a deux fins de semaine, lors de notre AGA à Québec. La voix que vous entendez en ce moment n'est plus celle de Justin Morrow, mais plutôt celle des 11 membres représentant les régions et les communautés de notre pays, d'un océan à l'autre. Dès que notre nouveau sous-comité définira les règles pour devenir membre, ce chiffre augmentera exponentiellement. Il est incroyable d'être dans le feu de l'action, et vous devriez tous avoir hâte de voir ce qui s'en vient.

Parlons de la partie principale de notre rencontre d'aujourd'hui.

• (1135)

[Traduction]

Comment pouvons-nous veiller à ce que le gouvernement du Canada tienne compte de la dualité linguistique lors des célébrations du cent cinquantième de la Confédération?

Premièrement, j'aimerais vous féliciter d'avoir invité Canadian Youth for French à venir vous parler. Plus souvent qu'autrement, quand nous parlons de dualité linguistique, nous pensons à défendre les droits de la minorité plutôt qu'à faire en sorte que la majorité apprécie davantage nos dualités linguistique et culturelle.

J'ajouterai que la dualité linguistique ne se limite pas au principe selon lequel chacun doit pouvoir se faire servir dans la langue de son choix. Il s'agit aussi de veiller à ce que chaque personne qui souhaite profiter de sa connaissance des deux langues officielles puisse utiliser l'une ou l'autre langue dans le contexte qu'elle désire.

Avant la naissance de Canadian Youth for French, il n'y avait pas, je crois, de groupe formé de membres de la majorité qui se consacrait à faire progresser notre cause commune à l'extérieur des salles de classe du primaire et du secondaire.

Comme notre mission l'indique, nous sommes là pour veiller à ce que tout ceux qui souhaitent profiter de leur connaissance des deux langues officielles aient l'occasion de le faire, et à ce que ceux qui se trouvent dans un contexte majoritaire puissent comprendre et apprécier nos différences linguistiques et culturelles, ainsi que nos réalités.

Comment veiller à ce que le gouvernement du Canada tienne compte de la dualité linguistique lors des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération?

Le 1^{er} novembre, vous avez entendu les témoignages de membres de la FCFA, de la FJCF et du QCGN. À la Canadian Youth for French, nous avons lu la transcription et nous sommes tout à fait d'accord sur trois grands aspects.

Alexis Couture a dit qu'il est important d'inclure des jeunes qui ne sont pas des jeunes *tokens*, mais bien des jeunes qui ont un rôle actif à jouer et un certain pouvoir décisionnel. Nous sommes tout à fait d'accord sur ce point.

Marie-France Kenny a affirmé qu'il faut non seulement veiller à insérer une disposition linguistique, mais une disposition linguistique solide, dans les ententes de subvention et de contribution. Encore là, nous sommes tout à fait d'accord.

On semblait aussi s'entendre pour qu'un organisme distinct supervise la planification de cet événement, et pour que cet organisme soit composé de membre des diverses communautés de partout au pays: les anglophones, les francophones, les Autochtones et les immigrants. Nous sommes totalement d'accord, mais nous aimerions ajouter que les communautés minoritaires et majoritaires

de langue anglaise et de langue française devraient aussi être représentées au sein de ce comité.

Quelqu'un a demandé si la personne à la tête de cet organisme devrait être bilingue. Nous voulons qu'on aille plus loin sur ce point. Il faut non seulement que la personne dirigeante soit bilingue, mais que tous les membres du comité soient au moins capables de comprendre les deux langues officielles.

La dernière question est celle de savoir s'il faut que toutes les célébrations englobent les deux langues officielles. À l'échelle fédérale, toutes les célébrations doivent se dérouler dans les deux langues officielles. Aux échelons provinciaux et municipaux, nous croyons que là où la communauté francophone a une présence assez forte pour contribuer aux célébrations, les deux langues officielles devraient être présentes. Cependant, il faut adopter une démarche différente dans les communautés où la présence francophone n'est pas assez forte. Je pourrai en dire davantage quand je répondrai aux questions, si vous le voulez.

La question suivante à se poser porte sur la contribution de CYF à cette occasion.

Tout d'abord, nous allons avoir besoin de votre aide, et il nous faudra avoir l'assurance que notre organisation sera encore là en 2017 et que nous aurons les ressources nécessaires pour contribuer à cette grande occasion.

Deuxièmement, pour que notre organisation fonctionne, il nous faudra entretenir des liens très serrés avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Nous devons comprendre leur réalité pour pouvoir bien renseigner nos communautés anglophones et pour que nos membres puissent nourrir le plus grand respect pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire qui leur ouvrent leurs portes.

C'est la raison pour laquelle nous avons recruté deux personnes qui représentent les communautés francophones et acadiennes au sein de notre conseil. Cela explique aussi pourquoi nous avons rencontré Marie-France Kenny en de nombreuses occasions, pourquoi nous allons assister à une réunion avec l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario cet après-midi, et pourquoi nous allons continuer de tisser des liens avec tous les membres des communautés de langue officielle de toutes les régions du pays au cours des années à venir.

Cela étant dit, notre contribution dépendra de la façon dont notre organisation se développe. Si nous n'atteignons notre but que dans cinq ans, notre réseau sera encore trop jeune, nous ne serons pas en mesure de produire un effet important et nous devrons alors nous contenter de soutenir nos partenaires de langue officielle minoritaire de façon très générale.

Cependant, si nous réussissons à atteindre notre but — que nous estimons réaliste — d'ici trois ans, notre réseau de jeunes adultes passionnés de la dualité linguistique de notre pays sera capable de soutenir ces partenaires, mais en plus, il pourra sensibiliser les communautés majoritaires. Par exemple, je serai en mesure de retourner dans la capitale de la rhubarbe de l'Ontario, où il n'y a pas une forte présence francophone, pour sensibiliser mes voisins grâce à des anecdotes qui font ressortir la richesse que représente notre dualité linguistique. C'est possible, à l'échelle du pays, grâce aux membres qui seront là en 2017.

En conclusion, je vous remercie encore une fois de nous avoir donné cette occasion. En nous invitant aujourd'hui, vous dites à nos citoyens que les membres des communautés de langue officielle minoritaire ne sont pas les seuls à pouvoir soutenir notre dualité linguistique et à exprimer leur fierté; les citoyens des communautés majoritaires peuvent aussi en être fiers. Nous sommes ici. Nous sommes fiers. Célébrons ensemble notre passé, notre présent et notre avenir dans les deux langues officielles pour toute la durée des activités qui entoureront le 150^e anniversaire de la Confédération.

[Français]

Merci beaucoup.

● (1140)

Le président: Merci.

La parole est à M. Godin.

M. Yvon Godin: Merci, monsieur le président.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins.

J'aimerais commencer par les gens de la Société du Musée canadien des civilisations.

À une réunion précédente, j'ai fait une erreur. Je m'en étais pris au représentant de Bibliothèque et Archives Canada. Mais là, je suis devant les bonnes personnes.

Plus tôt, vous avez dit que la priorité du Musée canadien des civilisations était la dualité linguistique et le 150^e anniversaire en 2017. Je ne veux pas vous jouer de tour, mais c'est la réalité. Je vais vous dire une chose franchement. J'irai droit au but, parce qu'on n'a que sept minutes et j'aimerais poser des questions aux autres. J'ai de la misère à concevoir qu'on ait dû remettre au commissaire aux langues officielles une plainte comme celle qui suit:

Tout récemment, j'ai reçu par la poste une demande de contribution financière rédigée uniquement en anglais, et ce n'est pas la première fois. Je trouve déplorable qu'un organisme qui relève de la Loi sur les musées envoie sa correspondance en anglais seulement, et la seule concession faite aux francophones est une notice de la documentation. Il est inadmissible que cette correspondance soit adressée uniquement en anglais, surtout en ce qui concerne la destination du Nouveau-Brunswick.

En passant, on doit prononcer le nom de M. Thibault à la française, et non à l'anglaise.

À la toute fin du document, il est écrit qu'on peut obtenir cette lettre en français en composant le numéro 1-800 indiqué.

J'aimerais vraiment entendre la réaction de votre organisme à ce cas. Il n'y a rien de plus insultant. Pensez-vous qu'une lettre comme celle-ci à destination de l'Alberta, rédigée en français, serait acceptée? Imaginez si elle était envoyée en français en Colombie-Britannique ou en Saskatchewan. Vous en entendriez parler.

D'après les informations que j'ai obtenues, le Musée canadien des civilisations ne veut pas coopérer avec le commissaire aux langues officielles. J'aimerais entendre vos commentaires sur ce point. Comme on se dirige vers le 150^e anniversaire, il serait souhaitable qu'on mette ça derrière nous.

C'est d'autant plus important que le gouvernement est prêt à dépenser 24 millions de dollars pour changer le nom du Musée canadien des civilisations pour celui de Musée canadien de l'histoire. Je pense qu'il devrait plutôt dépenser l'argent pour faire respecter la Loi sur les langues officielles.

J'aimerais entendre vos commentaires là-dessus.

● (1145)

Mme Elizabeth Goger (vice-présidente, Ressources humaines, Société du Musée canadien des civilisations): Bonjour. Je suis Elizabeth Goger. J'aimerais répondre à votre question.

Oui, nous sommes au courant de cette plainte. Je veux toutefois clarifier la situation. Quand c'est le temps de déterminer des donateurs potentiels, nous consultons les listes que nous avons des différentes personnes abonnées à des magazines ou à d'autres publications soit en anglais, soit en français. Comme nous n'avons pas d'autres informations sur la personne, nous nous servons de ces listes pour déterminer si la préférence de la langue est le français ou l'anglais. Nous présumons que les personnes figurant dans la liste d'envoi des magazines anglais préfèrent l'anglais comme langue de correspondance. Ensuite, nous faisons suivre une lettre dans cette langue à un donateur potentiel pour déterminer si cette personne serait intéressée à faire un don soit au Musée canadien de la guerre, soit au Musée canadien des civilisations. Enfin, si ce n'est pas la langue de préférence de la personne — nous ne la connaissons pas —, cette personne peut composer le numéro 1-800 indiqué dans la lettre, et cela nous fera plaisir de lui faire parvenir la documentation en français.

M. Yvon Godin: Quelle est la différence entre ça et le faire dans les deux langues officielles du pays? Vous pourriez mettre une note pour ceux qui veulent l'avoir dans leur langue de préférence. De cette façon, ils pourraient le mentionner et vous connaîtrez vos clients.

Mme Elizabeth Goger: Nous avons eu une rencontre avec les représentants du Commissariat aux langues officielles. Nous sommes en train d'examiner cette situation pour régler la plainte. Nous travaillons sur ce cas.

M. Yvon Godin: On dirait que ce problème n'arrive jamais en anglais. C'est toujours en français.

Passons maintenant à autre chose. Vous avez dit que vous aviez fait une tournée nationale dans les régions minoritaires. Dans le cas du Nouveau-Brunswick, la seule place où vous êtes allés, c'est Fredericton. Ce n'est pas une région minoritaire. Ce n'est pas là qu'est le problème du bilinguisme. Je ne comprends pas pourquoi vous n'êtes pas allés dans la péninsule acadienne, à Moncton ou à Dieppe. C'est pourtant tout proche. C'est là que sont vraiment les minorités. Je sais qu'environ 35 personnes y ont assisté.

Pourquoi n'êtes-vous pas allés dans les régions vraiment minoritaires? Dans votre présentation, vous avez pourtant parler des régions minoritaires.

Mme Chantal Schryer: En fait, dans ma présentation, je dis clairement que nous visitons neuf villes. Je n'ai pas dit que nous avons choisi les villes par rapport aux minorités linguistiques.

Voici ce que nous faisons dans chacune des villes où nous allons. Une semaine ou deux avant d'arriver dans ces villes, nous envoyons des invitations à tous les groupes, incluant les groupes de minorités linguistiques. À Fredericton, en fait, il y a eu plusieurs personnes qui sont venues de Tracadie et de l'extérieur de Fredericton. Ils nous ont fait part de leurs idées, de leurs choix et de ce qu'ils aimeraient retrouver dans cette nouvelle exposition.

Il ne faut pas oublier non plus que nous avons le site Web. Le site Web est accessible à tout le monde, tant aux anglophones qu'aux gens en situation de minorité linguistique partout au Canada. Nous faisons la promotion du site Web sur une base quotidienne auprès de tous ces groupes ciblés.

M. Yvon Godin: Je reviens sur le fait qu'on parle de minorités. Or les minorités à l'extérieur du Québec sont des francophones. Pourquoi ne pas aller dans les régions où ils vivent et faire en sorte que ce ne soit pas eux qui aient à se déplacer? C'est simplement un commentaire.

Mme Chantal Schryer: J'en prends bonne note. Je vous remercie.

M. Yvon Godin: Ma prochaine question s'adresse aux représentants de la Société nationale acadienne.

Vous représentez le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que Terre-Neuve-et-Labrador, mais vous avez aussi des membres qui proviennent de Saint-Pierre et Miquelon, dont certains participent activement, du Maine et des Îles-de-la-Madeleine. Il y a beaucoup d'Acadiens dans ces endroits. Il y en a également en Gaspésie et au Québec.

Le 150^e anniversaire serait-il aussi une occasion de rejoindre les Acadiens établis à l'extérieur de la région de l'Atlantique? La SNA contribuerait à rejoindre les Acadiens. On parle ici d'un événement national.

• (1150)

Le président: Merci, monsieur Godin.

M. René Légère: Pour ce qui est des activités que nous proposons, je peux vous donner comme exemple les congrès acadiens mondiaux que nous organisons tous les cinq ans depuis 1994. Les Acadiens de partout dans le monde sont invités à cet événement. Il y en a plusieurs centaines de milliers, notamment en Louisiane, à Belle-Île-en-Mer, en France, et dans la région du Poitou. Selon les derniers chiffres, il y aurait un peu plus d'un million de Québécois d'origine acadienne. On comprend pourquoi. En effet, à la suite de la Déportation des Acadiens, beaucoup d'entre eux ont fui les provinces de l'Atlantique pour se retrouver ensuite au Québec. C'est ce qui explique le nombre aussi élevé de Québécois d'origine acadienne.

Chaque fois que nous organisons un événement, nous les invitons. C'est un peu comme inviter la diaspora acadienne. Ça a un effet de sensibilisation, particulièrement chez les Québécois. Ils voient qu'un lien très étroit unit les Acadiens et les Québécois. Pour l'unité canadienne, il n'est certainement pas mauvais de les sensibiliser au fait qu'il y a une autre francophonie qui vit, s'exprime, a des artistes et agit au sein de la Francophonie mondiale, qui se situe à côté d'eux. C'est un peu dans cette perspective que nous allons inviter les gens de l'extérieur, assurément.

Le président: Merci.

Monsieur Gourde, vous avez la parole.

M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être parmi nous ce matin.

Ma première question s'adresse aux représentants de la Commission de la capitale nationale.

Dans votre présentation, j'ai remarqué la place accordée au bilinguisme. Je l'avais remarquée également dans votre programmation des fêtes nationales du Canada, pour ce qui est des spectacles. J'ai aussi remarqué le succès que vous avez connu du côté de la télédiffusion. En effet, 8 millions de Canadiens étaient à l'écoute. Les arts permettent peut-être d'aller un peu plus loin en matière de dualité linguistique.

Pouvez-vous me donner une idée de la proportion de français et d'anglais que contenait le spectacle et me dire pourquoi ça a été un tel succès?

M. Guy Laflamme: C'est une excellente question, monsieur Gourde.

Bon an, mal an, le contenu francophone du spectacle est d'environ 30 p. 100. Je vous remercie de souligner l'effort qui a été fait pour voir à ce qu'il n'y ait pas une version française du spectacle sur les ondes de Radio-Canada et une version anglaise sur celles de la CBC. Nous avons travaillé en très étroite collaboration avec nos collègues de la société d'État pour faire en sorte que le même spectacle bilingue soit diffusé.

Or il est intéressant de noter que sur les ondes de la CBC, lorsque l'artiste Marie-Mai a livré sa prestation, le niveau des cotes d'écoute a augmenté. Un tel événement permet donc de promouvoir la dualité linguistique, mais aussi d'exposer les gens de l'autre culture, de l'autre langue, à une richesse culturelle. Nous allons poursuivre cette démarche à l'avenir. La Société Radio-Canada et la CBC nous appuient en ce sens.

M. Jacques Gourde: Je suis heureux que la Société Radio-Canada et la CBC vous appuient. J'espère que ça va les inciter à inclure dans leur programmation d'autres émissions, d'autres spectacles qui mettent en avant la dualité linguistique. Je pense que ça fait partie de leur mandat.

Ma prochaine question s'adresse à M. Morrow.

Ce n'est pas la première fois que vous venez ici. Vous avez mis en évidence le fait que vous appartenez à la nouvelle génération de Canadiens qui aiment ou adorent être bilingues. Vous avez fait un effort considérable pour apprendre le français en étudiant dans la belle province, à l'Université Laval.

Comment envisagez-vous les célébrations de 2017? L'aspect du bilinguisme est important pour vous. De quelle façon voulez-vous qu'on en fasse la promotion et comment pensez-vous réussir à vous intégrer à ces célébrations?

M. Justin Morrow: Je vous remercie de votre question.

Comme je l'ai mentionné dans mon allocution, l'aspect bilingue de l'événement est très important. Chaque événement fédéral devait être tenu dans les deux langues. C'est la base. Prenons l'exemple d'une municipalité anglophone. C'est un peu la différence dont je parlais. Chez nous, il n'y a pas de communautés francophones. Par conséquent, on ne dira pas aux anglophones d'inclure le français dans leur discours. Par ailleurs, il y a des gens comme moi, des anglophones de ces communautés et de partout au Canada, des membres des communautés anglophones du Québec, des membres de la majorité francophone au Québec qui sont tous favorables au bilinguisme, qui sont en faveur de la dualité linguistique. Tous ces gens pourraient témoigner auprès de leur communauté anglophone majoritaire ou francophone majoritaire, en faveur du bilinguisme.

[Traduction]

Qu'est-ce que cela apporte? Comment cela fonctionne-t-il? Pourquoi est-ce important? Qu'est-ce que cela apporte à notre culture, à nos vies, au peuple que nous formons?

[Français]

C'est ainsi que je vois l'inclusion du bilinguisme et de la dualité linguistique à cet événement. Il faut en faire la promotion auprès des majorités.

Ai-je répondu à votre question?

• (1155)

M. Jacques Gourde: Je vous remercie.

Ma prochaine question s'adresse aux représentants de la Société nationale de l'Acadie.

Je tiens à vous féliciter pour votre force et votre persévérance.

De quelle façon voulez-vous vous intégrer aux célébrations de 2017?

Mme Amélie Friolet-O'Neil: Je peux répondre à la question. Je vous remercie de me donner l'occasion d'en dire plus sur ce sujet. Mon collègue René en a parlé, c'est ce qui constitue le cœur de notre présentation. Dans le fond, l'essentiel de ce que nous essayons de vous transmettre est que la Société nationale de l'Acadie est garante de la pérennité d'un événement qui est crucial pour notre peuple, soit le Congrès mondial acadien.

Ce congrès a lieu tous les cinq ans. C'est une occasion de dialogue pour le peuple acadien ou la nation acadienne. C'est également une occasion de réfléchir sur le chemin parcouru et de déterminer où nous en sommes et ce que nous souhaitons faire. C'est un moment fort dans l'élaboration et le développement du sentiment d'appartenance à notre communauté, à la fois à l'Acadie et au Canada. Ce sont les trois éléments qui motivent notre présentation pour 2017. C'est en ce sens que nous souhaiterions prendre part aux célébrations de 2017 comme peuple fondateur du Canada.

Mon collègue sera d'accord avec moi pour dire que quand l'Acadie est présente, quand il y a une Acadie forte dans nos provinces, sur la scène nationale et sur la scène internationale, c'est le reflet d'un Canada où la dualité linguistique est comprise ou renforcée. En permettant à l'Acadie d'occuper une place importante au sein des célébrations de 2017, c'est pour nous une reconnaissance de la place que l'Acadie occupe au sein du Canada actuel et a occupée au cours de l'histoire de la Confédération canadienne et de l'arrivée des premiers colons sur le territoire. Vous avez parlé de la Nouvelle-France et de 1608. Il y a aussi eu l'Acadie et 1604. L'histoire de l'Acadie s'inscrit dans l'histoire canadienne. Pour nous, les célébrations de 2017 constituent une occasion de réfléchir sur la place que nous occupons au sein de ce Canada et sur la façon dont nous pouvons renforcer l'identité acadienne pour ultimement renforcer l'unité canadienne et la cohésion entre nos communautés de francophones, mais également avec les communautés anglophones qui partagent avec nous les territoires des provinces de l'Atlantique.

M. Jacques Gourde: Merci.

[Traduction]

Le président: Monsieur Dion.

[Français]

L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à toutes et à tous d'être venus nous rencontrer aujourd'hui.

J'ai une question générale à poser et une question additionnelle pour Mme Schryer. Ma première question s'adresse à M. Laflamme, Mme Schryer, M. Légère et M. Morrow.

On a un rapport à rédiger et vous avez l'occasion de nous aider à le faire. Vous avez dit des choses très intéressantes, mais je vous demanderais d'essayer de résumer ce que vous souhaiteriez voir dans le rapport afin de vous aider concrètement à réussir deux choses qu'il faut distinguer. La première, c'est la possibilité de s'assurer que, dans votre secteur, la livraison des célébrations de 2017 respectera les deux langues officielles. Deuxièmement, il faut que les priorités que vous avez identifiées pour célébrer la dualité linguistique soient aussi réalisées. Donc, à la fois pour la livraison des services et l'orientation à donner aux célébrations, si vous aviez à résumer le tout en très peu de secondes, quelles seraient les choses que vous voudriez voir dans

notre rapport pour qu'on les recommande au gouvernement? Je voudrais vous entendre à cet égard.

Madame Schryer, ma question additionnelle est la suivante.

Il y a eu ce changement: on passe du Musée canadien des civilisations au Musée canadien de l'histoire. Je trouve ambiguë l'expression « Musée canadien de l'histoire ». Est-ce qu'on veut dire par là que le Canada étudie l'histoire du monde? On parle du Musée canadien de l'histoire. On dirait donc qu'au Canada, on étudie l'histoire du monde, ce qui est assez près de ce que fait le Musée canadien des civilisations qui fait état de l'histoire des civilisations. C'est une petite nuance. Toutefois, est-ce qu'on dit maintenant que ce musée et sa vocation consistent à n'étudier que l'histoire du Canada? Si c'est le cas, il doit s'appeler le Musée de l'histoire du Canada. Il faut quand même être précis et, si c'est le cas, c'est selon moi dommage de limiter notre étude en ce qui a trait aux civilisations ou à l'histoire universelle.

Je pense que c'est très bien de créer un musée de l'histoire du Canada, mais je trouve dommage de le faire en rabotant un musée canadien des civilisations.

Ma question s'adresse à vous tous. Monsieur Laflamme, qu'en pensez-vous? Nous allons procéder de cette façon.

• (1200)

M. Guy Laflamme: Merci, monsieur Dion, de souligner ce qui, selon nous, sera important. Sans rien enlever à mes collègues, il s'agit de souligner l'importance qu'aura la région de la capitale nationale comme fenêtre pour l'ensemble du pays. Sans rien enlever aux autres régions du pays, il reste que nous sommes le deuxième chez-soi des citoyens canadiens. En somme, il s'agit de savoir à quel point le comité peut indiquer le rôle essentiel de la région de la capitale pour faire rayonner la dualité linguistique et donner également une visibilité à l'ensemble du pays. Il s'agit de faire en sorte que chacun puisse apprendre des choses sur notre histoire et célébrer nos réalisations. Il faut également se tourner vers l'avenir pour inspirer les citoyens canadiens sur ce que nous pourrions accomplir au cours des générations futures.

Je vous remercie.

Mme Chantal Schryer: Pour nous, au Musée canadien des civilisations et au Musée canadien de la guerre, c'est assez semblable à ce que mon collègue M. Laflamme vient de dire. Étant donné que nous racontons l'histoire du Canada, plus précisément avec ce nouveau mandat, on a besoin de l'appui de chacun et de chacune d'entre vous pour revaloriser ce musée partout au Canada, et ce, dans les deux langues officielles. De plus, j'aimerais voir dans ce rapport qu'il y aura un appui pour aider les plus petits musées et les plus petites institutions partout au pays qui n'ont pas vraiment l'argent ou les ressources pour présenter leur histoire dans les deux langues officielles.

Je vous remercie.

M. René Légère: Il est certain qu'à l'égard de la place des deux langues officielles pour l'ensemble des célébrations qui pourraient émaner de l'Acadie, c'est non négociable.

Il faut comprendre que vivre en Acadie, c'est vivre avec la communauté anglophone. Nous sommes minoritaires sur ce territoire que l'on situe dans les provinces de l'Atlantique. Quotidiennement, nous avons à partager nos expériences, à mieux comprendre la communauté anglophone et à l'amener à s'intéresser à nous. Pour ce faire, nous passons de plus en plus par nos artistes, francophones et anglophones. Dans la majorité de nos événements, nous essayons de les jumeler, de sorte qu'en tant que Canadiens, nous nous rendions compte de la richesse de cette diversité, dans chacune de nos régions.

Vous allez me dire qu'au Nouveau-Brunswick, ça va de soi. Non, ça ne va pas de soi. Nous devons constamment être dans l'action. Il ne faut jamais se reposer. Je crois que c'est un peu la même chose du côté anglophone. Les anglophones des provinces de l'Atlantique ont aussi pour défi d'essayer constamment de mieux connaître la communauté acadienne avec laquelle ils partagent leur vie de tous les jours. Nous sommes mariés. Les mariages exogames, entre francophones et acadiens, représentent un pourcentage énorme. Ce que nous souhaitons, dans ce contexte, c'est que la vie ne se passe pas uniquement en anglais, mais dans les deux langues. Nous voulons que cet aspect soit vraiment partagé.

Concernant la deuxième question, qui portait sur l'affirmation de l'Acadie au sein du Canada, je pense que les célébrations de 2017 seront une occasion unique de nous faire connaître et de partager toutes nos expériences positives. En Acadie, nous avons réussi des choses assez intéressantes du côté de l'éducation, de la santé et de la culture. Les échanges avec la communauté anglophone font qu'il y a quelque part un petit modèle intéressant qui a bien fonctionné, qui fonctionne bien et qui pourrait être utilisé ailleurs au pays.

•(1205)

[Traduction]

Le président: Bien, merci.

Monsieur Morrow.

M. Justin Morrow: En ce qui concerne la prestation du service, nous pensons qu'il faudrait un comité composé des diverses communautés et comptant des jeunes qui comprennent tous les deux langues officielles. Ce comité recevrait toutes les demandes, notamment les demandes de subventions, venant de toutes les communautés du pays, et il lui incomberait de décider des projets à approuver. Il faudrait que cela soit centralisé.

Nous recommandons avant toute chose une clause linguistique solide. Si une communauté francophone minoritaire souhaite prendre part à une célébration dans un contexte majoritairement anglophone, il ne faut pas qu'il y ait deux célébrations distinctes. La communauté anglophone et la communauté francophone devront travailler ensemble. Il ne faut absolument pas qu'elles travaillent séparément. Si une communauté francophone souhaite faire cela, il faut la jumeler automatiquement à une des communautés anglophones.

En ce qui concerne les communautés où il n'y a pas de représentants francophones, il faut faire quelque chose pour faire la promotion de la dualité linguistique et culturelle. Il faut que le groupe ou le projet qui reçoit l'approbation du comité démontre qu'il possède les ressources nécessaires et qu'il a une façon créative d'intégrer les deux cultures. Nous espérons être là pour jouer ce rôle.

[Français]

Le président: Je vais inviter nos témoins à manger avec nous.

[Traduction]

Nous allons suspendre les travaux cinq minutes.

•(1205)

(Pause)

•(1215)

[Français]

Le président: Nous poursuivons la 62^e séance du Comité permanent des langues officielles.

Je donne maintenant la parole à M. Trottier.

M. Bernard Trottier (Etobicoke—Lakeshore, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à vous, chers témoins. C'est toujours une joie de vous recevoir au sein du Comité permanent des langues officielles.

Mes questions aujourd'hui s'adressent aux représentantes de la Société du Musée canadien des civilisations.

J'aimerais que vous nous fassiez part de vos observations sur les tendances à long terme. On compare les célébrations de 2017 à ce qu'on a vécu en 1967. Pensez-vous que les Canadiens sont plus intéressés par leur histoire et la connaissent mieux qu'en 1967 ou peut-être même qu'il y a 25 ans? Quelle est la tendance à long terme en ce qui touche l'intérêt face à l'histoire canadienne et la connaissance de celle-ci?

Mme Chantal Schryer: Ce que je peux vous fournir, ce sont les résultats que nous avons obtenus jusqu'à maintenant de nos consultations. Cela correspond à ce que les Canadiennes et les Canadiens nous disent maintenant.

Jusqu'ici, nous avons tenu des consultations dans cinq villes, dont Vancouver, St. John's, Halifax et Fredericton. On retrouve cette information sur notre site Web. Nous, les gens du musée, trouvons qu'il y a un regain d'intérêt de la part des Canadiens envers l'histoire de leur pays. Vous me demandez si on retrouvera le même engouement que celui manifesté en 1967, or je n'en suis pas certaine. Toutefois, je pense que chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour aller à la rencontre des Canadiens, pour développer des programmes ou des conversations avec les Canadiens — dans notre cas, il s'agit d'expositions —, pour rallumer la flamme, pour que les Canadiens veuillent en connaître beaucoup plus sur leur histoire et sur la façon dont leur pays a été créé.

M. Bernard Trottier: Un des éléments importants de notre histoire est cette dualité linguistique. Y a-t-il des expositions particulières dans le musée qui parlent de l'histoire du bilinguisme?

Mme Chantal Schryer: Ce qui sera refait au Musée canadien des civilisations, qui deviendra le Musée canadien de l'histoire, c'est la salle du Canada, de même que la salle des personnalités canadiennes, qui se trouve au quatrième étage.

La salle du Canada est beaucoup aimée par les gens, mais contrairement à ce que plusieurs pensent, cette salle ne relate pas l'histoire du Canada. Dans cette salle, on présente plusieurs vignettes qui ouvrent des fenêtres sur des événements qui se sont passés à un moment précis quelque part au Canada. Évidemment, on y parle des rébellions, des conquêtes, mais pas assez des choses que les gens s'attendent à y trouver. C'est pour ça que cette exposition sera complètement refaite.

•(1220)

M. Bernard Trottier: Comment fera-t-on pour transposer cette histoire dans les autres musées? Les autres musées n'auront probablement pas l'infrastructure nécessaire pour monter des expositions. Il faut notamment avoir des gens qui peuvent expliquer des choses ou faire faire des visites dans les deux langues. Comment peut-on les aider, si on veut que se tiennent des expositions à l'échelle nationale?

Mme Chantal Schryer: Au musée, nous sommes à développer des partenariats avec des musées de partout au Canada. Parmi les nouvelles expositions, nous aurons une salle complètement réservée à la présentation d'expositions en provenance de musées d'ailleurs au Canada. Par exemple, le musée du Nouveau-Brunswick pourra venir présenter l'histoire du Nouveau-Brunswick dans cette salle. Chez nous, nous offrirons à nos visiteurs de connaître l'histoire de différentes régions du Canada, et cette salle viendra compléter la grande exposition sur l'histoire du Canada. Aussi, nous allons développer des expositions ou des modules qui pourront être présentés dans des musées ailleurs au Canada.

M. Bernard Trottier: Quelle est l'importance de 2017 pour votre organisation?

Mme Chantal Schryer: Pour nous, c'est très important. Comme nous représentons deux musées voués à l'histoire du Canada, soit l'histoire militaire et l'histoire du peuple canadien, c'est certainement une priorité pour nous.

Je vous dirais que pratiquement chacun et chacune de mes collègues y travaille. C'est le gros projet pour nous au cours des cinq prochaines années.

M. Bernard Trottier: Que ferez-vous de différent en 2016 ou en 2018? Que se passera-t-il?

Mme Chantal Schryer: En 2017, on va dévoiler cette nouvelle grande exposition. On va dévoiler une programmation partout au Canada. On va faire la promotion de nos partenariats avec les musées. De nouveaux modules seront développés sur nos sites Web.

En fait, je ne peux pas vous donner les détails de tout cela maintenant parce que nous en sommes, présentement, à parler avec les Canadiens de partout au pays pour nous aider à définir l'exposition et la programmation.

M. Bernard Trottier: Merci.

Ma question s'adresse à tous les groupes. Quels sont les grands thèmes que votre communauté ou votre société aimerait développer dans le cadre des célébrations? Je voudrais connaître les thèmes en deux ou trois mots seulement.

C'est pour aider notre comité à planifier, et sûrement aussi Patrimoine canadien et d'autres branches du gouvernement. Alors, s'il y a quelques mots qui peuvent résumer les grands thèmes qu'on devrait aborder lors des célébrations, quels sont-ils?

On peut commencer par l'association Canadian Youth for French.

M. Justin Morrow: Personnellement, je donne trois présentations sur les thèmes suivants. Si c'est pour des gens bilingues, la présentation s'intitule « *A Canadian ideal / Un idéal canadien* ». Et cela se passe dans les deux langues. Si c'est en anglais, c'est la présentation intitulée « *French, it's not that bad* ». Enfin, si c'est en français, la présentation s'intitule « Français, la langue seconde de millions de Canadiens partout dans le pays ».

Ce sont les trois thèmes.

M. Bernard Trottier: Merci.

Un représentant de la Société nationale de l'Acadie.

Mme Amélie Friolet-O'Neil: Évidemment, pour nous ce serait un réajustement des réflexes par rapport à l'histoire francophone du Canada afin d'y inclure la place de l'Acadie dans l'histoire de la Confédération canadienne. René et moi l'avons mentionné tout à l'heure, il est souvent question du Québec francophone et du reste du Canada anglophone. Alors, il faudrait utiliser les célébrations de 2017 pour réajuster le tir sur la place des communautés francophones au sein de la francophonie pancanadienne et surtout sur la place de l'Acadie comme élément fondateur.

Également, pour notre communauté, on voudrait utiliser 2017 pour tenir une réflexion sur le rôle de l'Acadie. Tout à l'heure, j'ai fait un mauvais lapsus en disant « Congrès mondial acadien ». Je voulais parler en fait de la Convention nationale de l'Acadie. Il s'agit d'un moment pour nous pour réfléchir sur la place de l'Acadie, mais pour réfléchir également de la place qu'occupe l'Acadie au sein du projet canadien et au sein de la francophonie canadienne.

M. Éric Mathieu Doucet (directeur général, Société nationale de l'Acadie): J'aimerais aussi rajouter quelque chose. L'identité canadienne est composée d'une multitude de communautés et de groupes qui collaborent à l'effervescence de notre pays qu'on aime tant.

Je pense que les célébrations de 2017 seront une réussite, si l'ensemble de ces communautés, soit les Autochtones, les Acadiens et les différents groupes, célèbrent leur apport au Canada et leur joie de faire partie de cette grande famille.

Il faudrait avoir un mécanisme qui leur permettrait d'y contribuer. Ce pourrait être un peu comme le mécanisme mis en place pour les commémorations de la guerre de 1812. Il permettrait de donner la parole aux gens qui voulaient poser des gestes, qui voulaient faire rayonner leur impact et leur engagement au Canada.

Ce serait vraiment un succès collectif et canadien.

•(1225)

Le président: Merci.

La parole est à M. Lauzon.

M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être ici, cet après-midi.

Je vais commencer en posant mes questions aux plus jeunes témoins.

Bienvenue, monsieur Morrow. Vous avez mentionné que le but de votre organisme est de promouvoir le bilinguisme parmi les jeunes.

Est-ce bien votre but?

M. Justin Morrow: Notre mission, c'est d'augmenter le nombre de Canadiens bilingues tout en inspirant une plus grande appréciation pour la langue française au Canada anglais. Cela fait partie de la promotion.

Les jeunes, pour nous, ce sont les jeunes qui sortent du secondaire, les jeunes de la 12^e année. Ils ont entre 18 et 25 ans. Je pense qu'on aura les meilleurs résultats avec ce groupe d'âge.

M. Guy Lauzon: Vous voulez leur donner l'occasion d'apprendre le français ou...

M. Justin Morrow: Oui. On est simplement un intermédiaire. On leur facilite la tâche afin qu'ils trouvent tout ce qui s'offre à eux.

M. Guy Lauzon: Puis-je vous demander de quelle ville vous venez?

M. Justin Morrow: Je viens d'un petit village qui s'appelle Shedden, en Ontario. C'est juste à l'extérieur de London.

M. Guy Lauzon: Il n'y a pas beaucoup de francophones dans cette ville.

M. Justin Morrow: Aucun. Avant d'avoir atteint l'âge de 22 ans, je n'avais jamais entendu parler le français à l'extérieur de la salle de classe.

M. Guy Lauzon: Je suis né dans un village similaire et j'ai vécu l'assimilation. Vous avez sans doute vécu la même situation. Ici, on est parmi des francophones.

Je ne suis pas d'accord avec vous: vous avez mentionné que vous pensez que, dans votre village, les célébrations doivent être faites complètement en anglais, parce que ce sont tous des anglophones qui y résident. Si plusieurs anglophones ont appris un peu de français, c'est grâce aux sports diffusés à la CBC. À un moment donné, la CBC était bilingue. On regardait des émissions de télévision telles que *La famille Plouffe* et les sports, le hockey et le reste. Parfois, c'était en anglais, parfois en français, et je pense que, à un moment donné, il y avait une période en français et une en anglais. Ça changeait. Les anglophones ont ainsi appris le français. En ce qui concerne les francophones de partout au Canada, la façon dont ils apprennent l'anglais, c'est en l'écoutant. Si on ne donne pas aux anglophones l'occasion d'apprendre et d'écouter la langue française, comment vont-ils réussir à devenir bilingues?

M. Justin Morrow: Je pense que cela dépend de l'activité. Si on a fait une présentation une fois et que la traduction ne soit pas disponible, on va essayer d'inclure le plus possible de français.

M. Guy Lauzon: Vous parlez de la traduction, mais je pense qu'on doit être exposés à la deuxième langue officielle. Les francophones y sont exposés. C'est comme ça. C'est de cette façon que la plupart des jeunes francophones apprennent l'anglais, soit par la musique, les sports, le cinéma et ainsi de suite. On doit essayer de faire l'inverse.

M. Justin Morrow: Si c'est quelque chose qui se passe pendant toute l'année, il faut que ce soit dans les deux langues, c'est sûr. Sauf que si c'est un événement fixe... Oui, c'est important d'avoir les deux langues et je ne dis pas le contraire. C'est préférable de le faire le plus possible dans les deux langues. Toutefois, je ne sais pas si c'est raisonnable de penser que chaque village au pays aura quelqu'un qui parle le français.

M. Guy Lauzon: Je comprends, mais si on n'a pas l'occasion d'exposer les anglophones à la langue française, cela n'arrivera jamais. Si on essaie d'avoir un pays bilingue, il faut comprendre que la façon dont la plupart des gens apprécient l'autre langue, c'est en l'écoutant.

M. Justin Morrow: Je suis entièrement d'accord avec vous, mais je pensais qu'on parlait de la célébration du 150^e anniversaire. C'est une chose qui dure plus longtemps. Notre organisation est là pour assurer que les anglophones écoutent et entendent le français.

• (1230)

M. Guy Lauzon: Merci.

Je pense que mon temps est écoulé.

Le président: Merci, monsieur Lauzon.

Monsieur Benskin, vous avez la parole

[Traduction]

M. Tyrone Benskin (Jeanne-Le Ber, NPD): Je vous remercie tous d'être venus

J'adore les discussions et les débats. J'adore apprendre, et j'ai appris quelque chose aujourd'hui. Du moins, j'en sais un peu plus.

[Français]

J'ai parlé avec M. Légère, et c'est la première fois que je comprends vraiment que les Acadiens sont un peuple différent. Quelque part dans mon esprit, j'ai toujours considéré les francophones hors Québec comme un petit champignon du Québec qui existe partout au Canada.

Monsieur Légère, quand vous parlez du rassemblement des Acadiens, c'est quelque chose qui me touche profondément.

[Traduction]

Ma question s'adresse à la fois au musée et à l'association. J'ai dit au cours des discussions, même quand il était question de patrimoine, que tout cela dépasse la simple représentation linguistique. Il s'agit davantage d'une discussion sur

[Français]

la prestation des services en français et en anglais. C'est vraiment une discussion concernant la célébration de l'histoire, des cultures et des peuples du Canada. On parle des Acadiens, des Québécois, des anglophones et même des loyalistes de race noire qui ont participé à la fondation du Canada avec la United Empire Loyalists.

[Traduction]

Monsieur Légère, j'aimerais vous demander de commenter.

J'ai aussi une question pour le musée.

Compte tenu du changement de nom et de mandat du musée, quelle sera l'énergie consacrée à la représentation de l'histoire du Canada — non pas l'histoire du point de vue du vainqueur, mais une représentation véridique de ce qu'il a fallu pour bâtir ce pays?

[Français]

M. René Légère: Je pense que c'est une occasion unique de célébrer les réussites, les parcours, les accomplissements. Qu'il s'agisse du peuple acadien, du peuple québécois ou des nations autochtones, nous pourrions célébrer la richesse et la diversité culturelle du pays et profiter de cette fête, en 2017, pour faire connaître ces petites histoires qui ne sont pas connues.

Aujourd'hui, par exemple, je vous ai parlé un peu du parcours du peuple acadien. C'est un élément très important de l'histoire du Canada. Je crois que dans le cadre de ces célébrations, les événements, les activités et les rencontres seront une occasion unique. Par exemple, je rêve de voir des échanges scolaires entre des jeunes de Lethbridge et des jeunes de Shippagan, au Nouveau-Brunswick, ou entre des jeunes de Saskatoon et d'autres de Gaspé. Ils apprendraient d'abord à mieux se connaître et à reconnaître la diversité qui caractérise ce pays. Cette fête pourrait nous permettre de dépasser les frontières que nous avons érigées entre nous et partager les expériences à succès. Le partage entre les communautés de langue officielle où ça se passe bien, ça existe, mais il faut pouvoir le dire et le célébrer.

Mme Chantal Schryer: C'est précisément pour cela que nous traversons maintenant le pays. Nous demandons aux gens ce qu'ils veulent retrouver de leur histoire, de la fondation et des fondateurs de leur pays, dans cette nouvelle exposition. Il y a deux volets. L'un des deux est plus populaire, soit notre site Web, les tables rondes, le kiosque où nous rencontrons M. et Mme Tout-le-Monde. Dans le cadre de l'autre volet, nos historiens, archéologues, ethnologues et anthropologues traversent le pays pour rencontrer des universitaires et des muséologues, notamment, afin que ceux-ci nous aident à déterminer exactement ce qui devrait être représenté dans cette nouvelle exposition qui relate l'histoire du Canada.

•(1235)

Le président: Merci, monsieur Benskin.

Mr. Chisu.

[Traduction]

M. Corneliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC): Merci beaucoup.

Chaque année, il y a environ 200 000 nouveaux arrivants au Canada. Au cours des 15 dernières années, soit l'équivalent de la moitié d'une génération, il est arrivé environ trois millions de personnes, ce qui correspond à 10 p. 100 de la population. Ces gens ne sont pas nécessairement bilingues. Comment les faisons-nous intervenir dans le cadre des célébrations de 2017 et des efforts pour souligner notre bilinguisme?

[Français]

Ma question s'adresse à tous les témoins.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Chisu.

Monsieur Laflamme.

M. Guy Laflamme: C'est une excellente question, et j'avais pris des notes à la suite de la question de M. Trotter.

Il est important de miser sur 2017 pour susciter la participation des nouveaux Canadiens, étant donné que notre pays s'enrichit grâce à leur présence accrue. Comment exposer les nouveaux Canadiens à notre histoire, à notre identité, grâce aux célébrations de 2017, en particulier dans la capitale? C'est dans la capitale que nous présentons l'histoire du Canada par l'intermédiaire des activités de la CCN et d'autres institutions culturelles fédérales. Pour célébrer et mettre en évidence notre identité, nous devrions utiliser la capitale comme une scène, comme un musée extérieur, en plus de ce qui se trouve à l'intérieur de nos institutions servant à la préservation de notre patrimoine.

Des enquêtes ont révélé que les Canadiens s'attendent à ce que 2017 soit pour eux l'occasion d'apprendre ce que nous avons accompli, d'être mis au fait des grandes réalisations du Canada. C'est l'occasion de renseigner les nouveaux Canadiens sur ce que nous avons réalisé. J'espère que vous avez eu l'occasion de voir le spectacle son et lumière Mozaika, sur la Colline du Parlement, qui rend hommage aux nouveaux Canadiens pour le rôle qu'ils ont joué tout au long de l'histoire.

Mme Chantal Schryer: Je suis moi aussi ravie que vous ayez posé la question.

Nous avons un programme fantastique au Musée canadien des civilisations, au Musée canadien de la guerre et, en réalité, dans les autres musées de la capitale nationale et à l'échelle du Canada. Si vous êtes un nouveau Canadien, vous avez accès gratuitement aux musées pendant un an. Vous pouvez visiter les musées avec votre famille. Vous pouvez voir les expositions et participer aux

programmes spéciaux que nous concevons. Nous allons certainement maintenir cela et en faire la promotion à l'approche de 2017.

De plus, comme je l'ai dit, quand nous allons dans les neuf villes canadiennes où nous tenons des tables rondes et un kiosque, nous ciblons aussi les nouveaux arrivants. Nous tenons à ce qu'ils viennent à nous. Quand ils le font, nous les accueillons toujours dans les deux langues officielles. Tout ce que nous produisons et ce que nous présentons est en français et en anglais.

[Français]

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires?

Madame, vous avez la parole.

Mme Amélie Friolet-O'Neil: Évidemment, l'Acadie qui se projette dans le futur, l'Acadie d'aujourd'hui et l'Acadie qu'on souhaite valoriser durant les célébrations de 2017, est une Acadie plurielle et inclusive. La durée et la présence de nos communautés dans la région de l'Atlantique dépendent en partie de l'intégration des nouveaux arrivants et des immigrants. Chez nous, il y a plusieurs histoires à succès de gens qui ont immigré en Atlantique et qui se sont intégrés au sein des communautés francophones. Je pense que la communauté francophone, la communauté acadienne de l'ensemble de la région de l'Atlantique, est très sensibilisée à la réalité à laquelle font face ces nouveaux immigrants lorsqu'ils choisissent de venir s'installer dans nos communautés. Les communautés sont de plus en plus sensibilisées au rôle qu'elles ont à jouer en établissant des relations avec ces gens. Il va de soi, lorsqu'on parle d'Acadie à la Société nationale de l'Acadie, qu'il s'agit d'une Acadie plus réelle, inclusive, qui comprend et qui accueille à bras ouverts ces néo-Canadiens ou ces néo-Acadiens chez nous.

•(1240)

Le président: Monsieur Doucet, vous avez la parole.

M. Éric Mathieu Doucet: Bonjour, je suis Éric Mathieu Doucet, directeur général de la Société nationale de l'Acadie. Votre question me touche particulièrement au cœur, car je suis marié à une nouvelle arrivante. C'est une réalité que je vis au quotidien.

Je suis un de ceux qui pensent qu'on bâtit aussi notre histoire au quotidien. Tous les jours, on prend des décisions qui, dans 10 ans, dans 15 ans, deviendront notre histoire. Selon moi, le 150^e anniversaire de la Confédération est un anniversaire très important. En 150 ans, on a quand même accompli beaucoup de choses.

Ça ne doit pas seulement être une occasion de penser au passé et à ce qu'on a accompli, mais de penser à l'avenir et à ce qu'on veut accomplir ensemble. Les nouveaux arrivants sont concernés par ces décisions. Donnons-nous le temps de réfléchir en tant que groupe, en tant que Canadiens, en tant que membres de ce grand pays, où nous voulons être dans cinq ans, dans 10 ans et dans 150 ans. Je pense que la contribution des nouveaux arrivants sera très importante à cet égard et que cela nous permettra de bâtir la société dans laquelle on voudra vivre.

Le président: C'est bien, je vous remercie.

M. Morrow, vous avez la parole, brièvement.

[Traduction]

M. Justin Morrow: De toute évidence, les nouveaux Canadiens jouent un rôle énorme dans notre pays. C'est la raison pour laquelle nous avons recruté une personne qui représente les nouveaux arrivants au sein de notre conseil d'administration. Ce représentant est au Canada depuis deux ans, maintenant. Nous ne savons pas encore grand-chose de la réalité des nouveaux arrivants. En tant qu'organisation, nous travaillons encore à comprendre la réalité des minorités francophones et des groupes acadiens, ainsi que ce qui se passe au Canada. Nous voulons savoir cela, et c'est la raison pour laquelle nous avons parmi les membres de notre conseil une personne qui peut nous informer.

Je ne crois pas non plus qu'il nous incombe nécessairement de dire aux nouveaux arrivants ce qu'est le bilinguisme canadien. Je pense qu'ils ont une vision très positive du bilinguisme avant leur arrivée, mais une fois ici, ils constatent avec étonnement que ce n'est pas ce qu'ils pensaient. Je pense que nous devrions leur demander comment ils voient le bilinguisme canadien, et comment nous pourrions concrétiser cette vision. Ils ont une vision utopiste des choses.

Le président: Merci beaucoup.

C'est au tour de Mme Michaud.

[Français]

Mme Éloïse Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD): Merci beaucoup.

Je veux, tout d'abord, tous vous remercier de vos présentations.

J'ai des petites questions pour M. Morrow. J'aimerais revenir sur une discussion que vous aviez entreprise avec M. Lauzon. Pourriez-vous clarifier vos propos? En effet, lors de votre présentation, si j'ai bien compris, vous avez dit souhaiter que les grandes célébrations nationales se tiennent en anglais et en français à tout moment. Par contre, dans les provinces, les municipalités, vous seriez plus flexible en exigeant qu'il n'y ait, peut-être, qu'une mention de la dualité ou une explication de la dualité. Pouvez-vous expliquer un peu plus ce que vous vouliez dire?

[Traduction]

M. Justin Morrow: Si une communauté francophone veut jouer un rôle dans son milieu, qu'il s'agisse d'une ville, d'une municipalité, peu importe, alors il faut que ce soit au même niveau que le gouvernement fédéral. Tout devrait être bilingue. Ils devraient s'efforcer d'en faire le plus possible.

S'il s'agit d'un milieu entièrement anglophone où aucun groupe francophone ne se dit intéressé à soumettre un projet — comme là d'où je viens —, il doit y avoir quelque chose qui indique que ce ne sera pas complètement bilingue, mais qu'il faut d'une manière ou d'une autre refléter le fait que notre pays est bilingue. Ce peut être quelqu'un qui vient parler de ce qu'il a vécu et qui démontre l'importance d'avoir les deux langues au Canada, qui vient parler de la façon dont la dualité se reflète et de ce qu'on peut apprendre d'une culture différente et d'une réalité différente. Ce pourrait être quelque chose comme ça, mais il faut absolument que chaque projet à l'échelle du pays comporte un volet lié au bilinguisme.

[Français]

Mme Éloïse Michaud: Oui, ça clarifie un peu plus votre position, je crois.

Votre organisme, Canadian Youth for French, n'a-t-il pas été invité à comparaître dans le cadre de l'étude qui a été faite par le Comité permanent du patrimoine canadien et qui portait sur le même sujet ou presque?

M. Justin Morrow: Non, nous n'avons pas entendu parler de ça.

Mme Éloïse Michaud: Nous avons au moins la chance de vous entendre aujourd'hui. Ça s'applique aussi à M. Légère et à Mme Friolet-O'Neil.

Ma question s'adresse aux gens de la Société nationale de l'Acadie.

Plus tôt, dans le cadre de votre présentation, vous avez recommandé la création d'un programme ou d'un mécanisme qui permettrait aux communautés de réaliser des activités d'envergure lors du 150^e anniversaire.

Pouvez-vous nous donner plus de détails sur le plan ou le programme que vous aimeriez voir adopté?

• (1245)

M. René Légère: Je vais laisser Éric Mathieu répondre à cette question.

M. Éric Mathieu Doucet: Nous pensons à un programme qui permettrait aux groupes et communautés qui le veulent de contribuer de façon significative aux célébrations de 2017, que ce soit au cours des années précédant les célébrations ou pendant l'année 2017.

Quant au mécanisme qui permettrait de le faire, un fonds pourrait certainement être créé de même que des programmes. Vous pourriez en préciser les objectifs principaux. Il pourrait aussi y avoir une bonification de certains programmes qui existent actuellement et qui répondent déjà un peu à ces objectifs, mais il faudrait aussi une enveloppe spéciale pour les projets d'envergure.

Comme il faut marquer le coup, il y aura sans doute plus d'activités de ce genre durant ces années-là. Il faut permettre aux gens de contribuer. C'est bien que des groupes veuillent apporter leur contribution, mais c'est autre chose encore lorsqu'on parle d'un collectif, de familles qui se regroupent pour organiser quelque chose, pour célébrer avec les gens de leur région. Dans ces cas-là, on parle de gens qui y croient vraiment.

On demande parfois quelle est la différence entre une poule et un cochon. La poule contribue à votre déjeuner, mais le cochon, lui, s'investit pleinement. Il donne même sa vie. Il laisse un morceau de lui-même dans votre assiette. Nous voulons des gens qui sont capables de contribuer de cette manière aux festivités. C'est un peu le cas de la Société nationale de l'Acadie. Nous pensons organiser une sorte de convention nationale de l'Acadie pour déterminer, dans le cadre d'un projet collectif de la société acadienne, quelle direction nous voulons prendre au cours des prochaines années, comment nous participons à l'identité nationale et de quelle façon nous contribuons à l'avancement collectif de notre pays.

Mme Éloïse Michaud: Merci beaucoup. J'espère que vous serez entendus. Il est assez tôt dans le processus. Aucun grand plan n'est vraiment entamé pour le moment. Par conséquent, nous espérons pouvoir intégrer vos recommandations dans le processus.

La question suivante s'adresse à la Société du Musée canadien des civilisations.

Je suis allée plus tôt sur le Web et j'ai vu que, dans le cadre de la consultation publique que vous tenez, il se passait des choses intéressantes. Il y a déjà diverses suggestions, entre autres concernant les personnages historiques que les gens aimeraient voir représentés dans le musée. J'étais très heureuse de voir le nom de Louis Riel. Vous verrez peut-être celui de nombreux patriotes au fil du temps. J'espère que vous trouverez une façon intéressante de mettre en valeur leur contribution car ce sont tout de même des personnages importants de notre histoire.

Par ailleurs, vous essayez d'accroître l'accessibilité de l'information que vous voulez diffuser un peu partout au pays. Avez-vous une stratégie particulière pour les régions rurales?

Mme Chantal Schryer: En fait, ce qui nous donne l'occasion de faire notre tournée pancanadienne présentement, c'est ce qui va nous permettre de développer une stratégie de rayonnement et d'interaction avec les Canadiens, partout au Canada.

Mme Éloïse Michaud: Pour l'instant, seules les grandes municipalités sont touchées par votre tournée.

Mme Chantal Schryer: Vous avez absolument raison. On devait respecter notre budget. On a pu visiter neuf villes. Il s'agissait de centres faciles d'accès où on pouvait toucher le maximum de gens. Tout le monde a accès à notre site Web, partout au Canada. C'est pour cette raison qu'on l'a développé. On voulait donner la chance aux gens des communautés rurales ou du Grand Nord de participer à cette consultation pancanadienne.

Mme Éloïse Michaud: Vous pourrez peut-être ajouter Québec à votre liste de villes, parce que...

Mme Chantal Schryer: On y va, on va à Montréal.

Mme Éloïse Michaud: Ce n'est pas la même chose, je parle de la ville de Québec. On y trouve beaucoup de petites communautés rurales, dont certaines sont anglophones. Elles sont minoritaires et mériteraient d'être aussi consultées. Je le suggère fortement.

Mme Chantal Schryer: Je vous remercie beaucoup.

Le président: Merci, madame Michaud.

Madame Bateman, c'est à vous.

Mme Joyce Bateman: Merci, monsieur le président.

Je remercie tous nos témoins.

J'ai une petite question pour Mme Schryer. Tout d'abord, je tiens à vous remercier d'avoir mentionné vos expositions itinérantes. C'est très important. Je ne suis pas d'Ottawa, je viens du Manitoba. Il est très important que nous partagions l'expérience des musées d'ici partout au Canada. Avez-vous des plans pour les célébrations, en particulier pour les très petits musées et même pour les plus grands?

Mme Chantal Schryer: C'est le cas. En fait, on travaille sur deux volets. On développe des partenariats avec des musées, comme je l'ai dit, partout au Canada pour qu'ils viennent présenter leurs expositions chez nous. On veut offrir l'occasion à des plus petits musées de venir chez nous, de présenter l'histoire de leur région et de leur ville. Nous recevons de 1,2 million à 1,3 million de visiteurs par année. C'est un volet. Nous sommes en train de développer plusieurs partenariats au moment où on se parle. De plus, présenter nos expositions dans de plus petits musées partout au Canada est une priorité pour nous.

Par exemple au Musée de la guerre, on présente l'exposition *1812*, mais on a aussi développé deux différents formats d'exposition pour qu'elle puisse être présentée dans des musées de petite et moyenne grandeur.

On a aussi créé une exposition 3D et une exposition 2D. Il s'agit d'un genre de kiosque où on raconte l'histoire de la guerre de 1812. Cela a été reçu avec beaucoup d'enthousiasme. Cette exposition est, pour les deux prochaines années, en demande partout au Canada et nous sommes très fiers de cela. On prévoit faire la même chose avec toutes les grandes expositions qu'on va mettre sur pied d'ici 2017 et à temps pour 2017.

• (1250)

Mme Joyce Bateman: Merci.

Monsieur Laflamme, vous avez mentionné votre responsabilité relativement aux deux langues officielles dans un restaurant qui est locataire d'un de vos immeubles. Quel pourcentage de vos revenus provient d'une telle source? Parle-t-on de 10 p. 100, de 2 p. 100?

M. Guy Laflamme: Les revenus locatifs constituent une part importante du budget de la commission. Dans l'ensemble, c'est de l'ordre de...

Mme Diane Dupuis (vice-présidente principale, Affaires publiques, communications et marketing, Commission de la capitale nationale): ... 20 p. 100.

M. Guy Laflamme: En effet, 20 p. 100, environ, de nos sommes proviennent d'activités locatives, mais pas seulement pour des activités de restauration. Cela fait partie du portefeuille d'activités locatives.

Mme Joyce Bateman: Quel est votre budget total, environ?

M. Guy Laflamme: Le budget d'ensemble de la commission est de l'ordre d'environ 100 millions de dollars, ce qui comprend les crédits alloués par le Secrétariat du Conseil du Trésor et les sommes autogénérées.

Mme Joyce Bateman: Par ailleurs, j'ai entendu dire que vous avez mentionné des initiatives pour des artistes partout au Canada. Vous avez mentionné des artistes de différents coins de notre pays. Cela représente-t-il une grande partie de votre budget de dépenses? Quel est le pourcentage pour des artistes?

M. Guy Laflamme: Pour ce qui est de l'ensemble des commémorations, de l'interprétation, des grands événements, on parle d'environ 25 p. 100 du budget de la commission, mais ce pourcentage ne représente pas ce qui est alloué dans le cadre de contrats conclus avec des artistes canadiens.

Que ce soit dans le contexte d'événements comme la fête du Canada ou Bal de Neige, on doit reconnaître que la production d'un spectacle de son et lumière implique également des gens du milieu artistique. Pour les commémorations que nous réalisons et qui impliquent des artistes du domaine des arts visuels, par exemple le Programme d'art public, on parle probablement d'environ 10 p. 100 à 15 p. 100 des budgets, qu'il s'agisse des prestations en arts de la scène ou de productions en arts visuels.

Le président: Merci.

Nous allons maintenant passer à M. Dionne Labelle.

M. Pierre Dionne Labelle (Rivière-du-Nord, NDP): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être venus nous rencontrer.

Mes questions s'adressent essentiellement aux gens de la Commission de la capitale nationale.

Je dois vous avouer qu'avant d'être élu, je ne fréquentais pas régulièrement Ottawa. Il reste que j'ai été frappé par le faible niveau de bilinguisme des services offerts à un unilingue francophone arrivant à Ottawa. J'ai consulté le parcours du commissaire aux langues officielles, qui est relaté dans son dernier rapport, et j'ai constaté qu'il ressemblait un peu au mien. Il a visité entre autres le marché By, le Centre Rideau et la rue Sparks. Il a constaté que 74 p. 100 des restaurants ou des gens qui offraient des services à ces endroits ne pouvaient pas le faire en français et que, dans le cas des restaurants, ils n'avaient pas de menu bilingue.

Vous vous êtes engagés à exiger certaines dispositions relatives au renouvellement des baux. Pouvez-vous nous dire en quoi consiste le texte de ces dispositions et comment celles-ci vont être appliquées?

• (1255)

M. Guy Laflamme: C'est une excellente question. Je dois par ailleurs souligner que le commissaire a applaudi au niveau de bilinguisme des services qu'offrent le personnel de la commission, soit 100 p. 100, et le niveau très élevé de bilinguisme actif de ce même personnel.

Pour ce qui est des établissements publics que des baux lient à la commission, nous faisons auprès d'eux une vérification tous les trois mois. La firme qui gère l'entretien et la gestion de ces édifices locatifs au nom de la commission est appelée à faire des vérifications. Dans le cas où des obligations en matière d'affichage et de services ne sont pas respectées, il y a une communication verbale. Par la suite, un suivi est fait par écrit. Si la non-conformité persiste, le niveau d'exigence augmente.

M. Pierre Dionne Labelle: Ces exigences sont-elles écrites dans le bail?

M. Guy Laflamme: Oui. Il y a des clauses dans les baux. Je me ferai un plaisir de vous en remettre une copie.

M. Pierre Dionne Labelle: Est-ce qu'on pourrait aussi nous faire parvenir le résultat de ces inspections, de façon à ce que nous puissions constater l'évolution de l'application de ces clauses?

M. Guy Laflamme: Nous avons noté une amélioration, mais je ne vous cache pas qu'il reste encore du progrès à faire. C'est considéré par la commission comme une question de très haute importance.

M. Pierre Dionne Labelle: Si vous avez l'occasion de soumettre ces informations à notre comité, nous en prendrons note.

M. Guy Laflamme: Sans faute.

M. Pierre Dionne Labelle: Nous parlions de locataires d'édifices gouvernementaux, mais parlons maintenant des entreprises privées.

Une initiative datant de 2000 vise à sensibiliser les entrepreneurs privés, restaurateurs et hôteliers, à la dualité linguistique et à l'offre de services en français.

Où en est ce projet? Dans quelle mesure le secteur privé collabore-t-il?

M. Guy Laflamme: En collaboration avec le Regroupement des gens d'affaires, nous allons encourager les groupes à se prévaloir des services de traduction. Ces derniers peuvent être soutenus par le Regroupement des gens d'affaires. Vous parlez des organismes du secteur privé, mais ceux qui réalisent des événements dans la région sur des terrains de la commission, surtout dans le cadre des célébrations de 2017, sont aussi des joueurs importants. Encore là, une clause figure, noir sur blanc, dans les ententes relatives à l'utilisation de nos terrains. En vertu de cette clause, l'affichage et les services de ces organismes doivent être bilingues.

M. Pierre Dionne Labelle: C'est un peu ce que je me demandais. Dans le cadre du 150^e anniversaire, des milliers et des milliers de touristes vont envahir Ottawa, dont un bon nombre de francophones.

Comment comptez-vous répondre à cette demande accrue de services en français? Allez-vous engager plus de personnel bilingue? Quel est le plan? Avez-vous besoin de ressources financières ou êtes-vous en mesure de fonctionner avec les ressources qui vous sont imparties?

M. Guy Laflamme: Dans notre cas, je pense que là où on a un grand impact, c'est lorsque l'on démontre les avantages associés à l'offre de services bilingues. Nous avons des pratiques exemplaires, nous faisons preuve de leadership auprès des intervenants pour les influencer, entre autres dans le domaine touristique de la région.

Bien entendu, Patrimoine canadien joue également un rôle sur ce plan en offrant un appui au Regroupement des gens d'affaires pour le financement des services de traduction.

M. Pierre Dionne Labelle: Allez-vous être en mesure de faire face à l'augmentation de la demande de services en français?

M. Guy Laflamme: De notre côté, pour l'interaction avec les organismes qui sont présents dans nos établissements ou qui utilisent nos terrains, nous sommes en mesure de gérer cette demande. Pour ce qui est d'une demande accrue qui aurait une pression sur le Regroupement des gens d'affaires, cela relèverait du ministère du Patrimoine.

Le président: D'accord, merci.

Merci à nos témoins de vos témoignages.

J'ai quatre choses à dire brièvement.

Premièrement, notre prochaine séance, jeudi, aura lieu dans l'édifice du Centre, parce qu'on doit assurer l'accessibilité à tous nos députés.

Deuxièmement, des gens de CBC/Radio-Canada m'ont dit qu'ils ne seront pas disponibles comme témoins. Alors, ils vont nous donner un mémoire écrit. Ils sont devant le CRTC maintenant pour renouveler leur mandat. Ils n'ont pas assez de ressources pour témoigner devant nous, c'est pourquoi ils vont nous donner un mémoire écrit.

• (1300)

M. Yvon Godin: Ils n'ont qu'à amener le président. Le président n'est pas au CRTC, alors qu'il vienne.

[Traduction]

Le président: Ils n'ont pas les ressources nécessaires pour préparer une séance entière devant le comité, alors je crois que nous devons leur permettre de nous soumettre un mémoire. Je comprends que cela prend énormément de temps. Ils comparaissent devant le comité depuis des semaines, concernant leur mandat, alors ça les occupe tout entier.

Si vous le demandez et que le comité est d'accord, je vais leur demander de comparaître, mais je pense que nous pourrions être obligeants...

M. Yvon Godin: Je crois véritablement qu'ils devraient comparaître, car c'est le diffuseur public et son rôle est important. Je le pense vraiment.

Le président: Qu'est-ce que le comité aimerait faire?

Je pourrais leur demander de venir, mais ils sont vraiment à la limite de leur capacité. Ils comparaissent depuis des semaines devant la commission, concernant le renouvellement de leur mandat. Cela se produit une fois tous les cinq ans environ. Ils m'ont dit qu'ils sont à la limite de leur capacité et qu'ils auront de la difficulté à venir comparaître.

M. Guy Lauzon: Seraient-ils disponibles dans un mois, vers la fin de notre étude?

Le président: Notre étude se termine le 4 décembre. Ils seront disponibles à la fin de janvier ou au début de février, si le comité souhaite prolonger l'étude.

Est-ce que le comité souhaite prolonger l'étude?

M. Yvon Godin: Peut-être pas la prolonger, mais quand nous reviendrons, ils pourraient venir à notre première séance, et cela ferait partie de l'étude que nous menons.

Le président: Est-ce que le comité souhaite avoir

[Français]

CBC/Radio-Canada devant nous, à la fin de janvier, soit à la première séance? Est-ce la volonté du comité? Oui.

[Traduction]

Des voix: D'accord.

Le président: Bien. Je vais les convoquer à notre première séance après le congé, à la fin du mois de janvier.

[Français]

Troisièmement, brièvement, on a besoin d'une autre séance pour notre étude. Notre étude finit le 4 décembre, mais on a besoin d'entendre Parcs Canada et la Commission canadienne du tourisme. Sinon, je n'ai pas assez de temps pour ces deux témoins.

Est-ce la volonté du comité d'avoir une autre séance le 6 décembre pour entendre ces deux témoins? D'accord.

Quatrièmement, le ministre pourra discuter du rapport annuel du commissaire aux langues officielles. Il est disponible le mercredi, 12 décembre, en après-midi. Ce sera après la période des questions orales. C'est correct?

[Traduction]

Des voix: D'accord.

Le président: D'accord, je vais l'inviter à cette date.

Sans plus tarder, je déclare la séance levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>